

## Le centre d'enfouissement de St Beauzire : Une affaire à suivre de très près pour nous tous

Plusieurs fois rejeté par le préfet, le projet Pizzorno de centre de tri et d'enfouissement de déchets de St Beauzire / Vazeillette a été jugé recevable le 8 août dernier et après avis mitigé de l'autorité environnementale fera finalement l'objet d'une **enquête publique du 15 février au 15 mars 2012 dans les communes concernées dont celle de St Just.**

**Ce projet industriel privé** hors normes de 80 000T (mais bien plus si l'on considère la surface potentielle du terrain à disposition) ne correspond en aucun cas aux besoins de notre commune, ni de l'arrondissement de Brioude.

En effet nos déchets ménagers sont déjà collectés par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des ordures ménagères (SICTOM Issoire-Brioude) et traités par le VALTOM (Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères) et ils seront prochainement pris en charge par le projet VERNEA dont l'incinérateur est en construction. **Ils bénéficient d'une gestion Publique.**

**Ce projet ne traitera aucun déchet de la Hte Loire** (le problème du traitement des déchets de l'agglomération du Puy et des autres bassins de production du département étant résolu localement).

Tous les élus des communes concernées et de la Communauté de Communes du Brivadois se battent au côté de l'ASEB (association de sauvegarde en Brivadois) pour faire reculer ce projet privé et se sont prononcés par délibération en rappelant notamment :

- Que ce projet privé n'a pas lieu d'être, nos déchets étant déjà pris en charge par le SICTOM et le VALTOM

- Que la production et le traitement des ordures ménagères sont des problèmes de société qui relève de la puissance publique.

- Que ce projet ne correspond pas aux exigences du Grenelle de l'environnement (les déchets doivent être traités au plus près de leur lieu de production)

*Délibération de la commune de St Just en date du 10 septembre 2009*

*Délibération de la Communauté de Communes du Brivadois en date du 27 07 2009.*

Malgré tout le combat n'est pas terminé et une enquête publique aura bien lieu dans notre commune **à partir du 15 février 2012.** Il appartiendra à chacun de poser des questions, de donner son avis et d'exiger des réponses claires sur la provenance des déchets, sur les coûts de traitement sur l'impact sanitaire, environnemental etc... Des permanences seront organisées par les élus et un registre sera à la disposition des habitants de la commune en mairie afin de consigner toutes leurs questions et leurs remarques.

**Une réunion d'information sur les modalités pratiques du déroulement de l'enquête publique sera organisée au début du mois de février à la salle polyvalente de St Just. Je vous demande, au nom de tous les Conseillers, d'y participer très nombreux.**

N'oublions pas que sous la belle brochure qui présente le projet se cachent des pièges dangereux dont nous ne pouvons pas mesurer les conséquences : néfastes sur notre environnement et notre bien-être, immanquablement, mais peut-être aussi sur notre santé et celle de nos enfants.

Georges TRONCHERE, Maire  
et toute l'équipe municipale